

Théâtre visuel

« Le Roi des Sables » Collectif Terron

Le Samedi 14 décembre à 17h à la Grange
Tout public à partir de 4 ans - Durée : 45 minutes -
Tarifs : 8 / 6 / 4 €

Présentation du spectacle :

Il était une fois, au bord de la mer, un roi en son château de sable. Un jour il reçoit la visite de son cousin du nord, le roi des bois, qui reste vraiment émerveillé face à la beauté de l'endroit. Mais le jour d'équinoxe s'approche... La marée montera... montera jusqu'à transformer sa demeure en une ruine.

*Nous vous invitons
à écouter le chant de la mer,
à jouir des couchers de soleil sans pareil,
à connaître ce roi qui, d'un grain de sable, a fait son royaume.*

Théâtre

« La nuit des rois » d'après William Shakespeare

Le Dimanche 08 décembre à 17h30 à la Grange
Tout public - Durée : 80 minutes - Tarifs : 8 / 6 €
Compagnie ATHEM

Présentation du spectacle :

Considérée comme la dernière comédie de Shakespeare, « La Nuit des Rois » célèbre l'ambiguïté et invite à nous défier des apparences trompeuses : jeux de double, travestissement, androgynie, pouvoir, folie, amour et question d'identités sont au cœur du spectacle. Comme souvent chez Shakespeare, les genres se mêlent : aux quiproquos et aux rebondissements répondent des moments plus poétiques.

Musique Apéro jazz

Le 20 décembre à partir de 19h - Le bar à Lulu

Avec le groupe Magnetic orchestra, proposé par Bled'Art

*« L'idée est simple: proposer des moments conviviaux de partage et de proximité entre les musiciens et le public dans des endroits intimistes. On vient sans obligations écouter un Jazz rustique et accessible, aux odeurs de terre et de tannins. Vos oreilles sont prêtes à écouter et vos corps à vibrer, les musiciens sont parmi nous !
Et puis si vous n'êtes pas Jazz vous pouvez toujours venir retrouver vos amis en apportant jeux de cartes, dominos et autres pour profiter de l'atmosphère. Les enfants sont les bienvenus !! »*

LES ENFANTS DU VILLAGE...

Avec la naissance de la petite dernière, **Noa Micheli-Francillard**, à qui nous souhaitons tout le bonheur du monde ainsi qu'à ses parents, le village ne compte pas moins de 40 jeunes de 0 à 17ans. Nous pourrions même avoir une classe unique de 25 enfants (CP au CM2). Il y en avait 21 en 1935 (photo). Belle évolution depuis la fermeture de l'école du Percy, il y a plus de cinquante ans.

« Qui arrivera à mettre un nom sur chaque élève ? »



Un nouveau site internet de la Communauté de Communes du Trièves.

Actualités, information sur les différents services (scolaire, déchets, culture...)

www.cc-trieves.com

Quelle gestion de notre espace demain?

Pour se loger, manger, se balader, se déplacer, disposer d'espaces et d'équipements publics etc...

Vos envies vos préoccupations vos questions vos idées pour agir



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE du mois de www.mairielepercy.com - Décembre 2013 N°32

Le mot du maire

C'est sans doute le dernier Petit Percillou de notre mandature. Dans quelques mois l'ensemble des conseils municipaux seront renouvelés, c'est un moment important pour une commune. Je ne doute pas que le sujet sera largement évoqué dans les semaines à venir et que nous aurons l'occasion ensemble de débattre sur l'avenir. Après six années à travailler avec le conseil municipal, je veux simplement affirmer ma satisfaction d'avoir œuvré collectivement pour notre petite commune. Je ne peux que encourager les bonnes volontés à s'investir, à participer activement à la vie de leur village et à peser dans l'avenir de leur territoire. Demain nous appartient et pour paraphraser André Gide « il est bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées ». Cette fin d'année sera riche en rencontres et nous aurons de nombreuses occasions pour échanger nos points de vues et partager des idées. En attendant je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et un très bon hiver à tous.

Guillaume Gontard



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire à la mairie.

En 2014, les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014 et les européennes le dimanche 25 mai 2014.

Hommage à Christine BRONNER,

Christine,

Tu nous a quitté si rapidement, si subitement et ce bel été a perdu ses couleurs et sa valeur. Christine nous nous sommes impliqués tous ensemble dans cette formidable aventure municipale à la mairie du Percy. Tu as été adjointe et quelle adjointe. Tu as pris à cœur cette fonction et quel bonheur nous avons eu de t'avoir à nos côtés. Un mot pourrait caractériser ton action, tu as toujours eu cette volonté d'être juste.

Juste dans les décisions que tu prenais, juste envers les autres, juste avec tes convictions. Tu as toujours suivi cette ligne de conduite et tu n'as jamais hésité à affirmer ton avis avec courage même lorsque tu étais en minorité.

Tu as été aussi notre représentante avec Solen à la communauté de commune de Clelles. Tu as même été vice présidente chargé du Tourisme. Dans cette fonction, tu as agis de la même manière, avec droiture, défendant avec force et ténacité les orientations qui nous semblaient juste.

Et puis surtout tu nous as transmis cette force, ce dynamisme, cette volonté d'aller toujours de l'avant. Je me souviens, dans les périodes de doute, de découragement, face à certains projets, tu étais toujours là pour poser les choses sereinement et redonner le désir et l'envie. Toujours avec ce sourire que l'on n'oubliera pas.

Cette volonté, tu l'as eu aussi dans ta vie. Tu nous as tous bluffé quand tu as décidé de te lancer dans les études d'infirmière. Tu travaillais d'arrache pied tes examens et tu nous racontais avec bonheur ta nouvelle vie d'étudiante. L'avenir était pour toi.

Nous pensons fortement à ta famille, à tes enfants, à Claude,

Aujourd'hui nous avons juste envie de te dire merci,

Merci pour ce que tu étais, merci pour ce que tu as fait.

Tu vas nous manquer Christine, tu nous manques déjà.

PLAN LOCAL DE L'URBANISME ET ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le maire de la commune de Le Percy informe de l'ouverture d'une enquête publique (EP) conjointe concernant les projets suivants :

- la révision générale du POS valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- le zonage de l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales).

du vendredi 27 décembre 2013 14h00 au vendredi 31 janvier 2014 17h00 inclus.

Le projet de PLU soumis à enquête publique comporte plusieurs objets et notamment :

- La mise en compatibilité du nouveau PLU avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Grenobloise aujourd'hui approuvé, et la prise en compte des évolutions législatives et notamment la Loi Engagement National pour l'Environnement de juillet 2010 dite Loi "Grenelle"

- La mise en œuvre d'un nouveau projet communal pour les 12 années à venir, axé sur :

- L'accompagnement d'un développement doux pour rester un village dynamique et vivant : croissance modérée et localisée, développement économique adapté au caractère rural de la commune.

- La préservation du lien social, renforcé par les équipements et activités socio-culturels : développement urbain compact, valorisation des espaces publics et de la colonie, confortement du pôle socio-culturel.

- La préservation et la valorisation des paysages, du cadre environnemental et du patrimoine bâti.

- La modération de la consommation de l'espace en cohérence avec ces grandes orientations.

Le projet de zonage de l'assainissement vise à définir :

- pour les eaux usées, la définition des secteurs urbanisés qui seront gérés avec l'ANC, sans contraintes naturelles où l'infiltration est envisageable, et avec où l'infiltration est interdite ;
- pour les eaux pluviales, la définition des secteurs posant problème pour l'imperméabilisation des sols et d'écoulement des eaux de ruissellement.

Ces projets n'ont donné lieu ni à évaluation environnementale, ni à étude d'impact, conformément à la réglementation en vigueur. Le Rapport de Présentation du PLU comporte un volet environnemental.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Mme Michèle Souchère comme commissaire-enquêteur titulaire et Mr Georges Guernet comme commissaire enquêteur suppléant.

L'EP se déroulera à la mairie de Le Percy du 27 décembre 2013 au 31 janvier 2014 inclus, du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'EP, le public pourra consulter les dossiers du PLU et du zonage de l'assainissement en mairie et sur le site internet de la mairie de Le Percy : www.mairielepercy.com

Le public pourra soit consigner ses observations sur le registre unique d'enquête en mairie, soit les adresser par écrit à l'adresse suivante :

Mme la commissaire enquêteur du PLU et du zonage de l'assainissement de Le Percy, Mairie de Le Percy, Le Bourg, 38930 Le Percy.

Ou via la boîte mail de la mairie : mairielepercy@wanadoo.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'EP auprès de la mairie.

Toute information pourra être demandée à Monsieur le Maire, responsable du projet.

Permanences du commissaire-enquêteur, salle du conseil municipal en mairie :

- **Samedi 4 janvier 2014 de 9h00 à 12h00**
- **Lundi 20 janvier 2014 de 14h00 à 17h00**
- **Vendredi 31 janvier 2014 de 14h00 à 17h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à Mr le Maire dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'EP, qui se chargera de les notifier au Président du Tribunal Administratif de Grenoble et au Préfet de l'Isère.

Ces conclusions seront tenues à la disposition du public, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'EP, à la mairie de Le Percy et à la Préfecture de l'Isère.

Au terme de l'EP, une délibération du Conseil Municipal approuvera le PLU.

CHAUFFERIES BOIS

Depuis le début de l'hiver les logements de la Cure sont chauffés par une chaudière bois granulés. Les deux logements ont été équipés en radiateurs et raccordés à une chaudière centrale. Les travaux ont été réalisés par les entreprises Prayer de Clelles (chauffage) et Micheli du Percy (maçonnerie). La mairie (logement et bureaux) sera équipée dans les semaines à venir.

APRES-MIDI RECREATIFS POUR NOS AINES

Depuis le mercredi 13 novembre nos aînées se réunissent au bar à Lulu pour des après-midi récréatifs.

Cartes, belotte, jeux de société, tricot... c'est vous qui choisissez en fonction de vos envies.

Déjà plusieurs adeptes se retrouvent. Venez les rejoindre pour partager un bon moment et finir par une pause «gouter »

Tout les mercredis à partir de 15h00 chez Lulu



RENCONTRE DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 21 Septembre dernier le conseil municipal et le comité des fêtes ont organisé un apéritif de bienvenue afin que chacun rencontre les nouveaux habitants sur la commune.

Le rendez vous était donné au café de la page, occasion d'accueillir les familles qui viennent de s'installer sur la commune. Convivialité au rendez vous autour d'un buffet apprécié de tous.



Pour joindre la mairie : 09 60 06 93 72

Ouverture du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

En cas d'urgence :

G. Gontard : 06 81 39 00 97

JM. Tatin : 06 75 38 97 05

N. Gontard : 06 86 05 11 57

N. Bonato : 06 74 68 22 21

CHABULIERE

Les travaux de réseaux et de voiries au hameau de Chabuliere sont enfin terminés.

L'ensemble des fils disgracieux ont été enterrés, de nouveaux lampadaires ont été mis en place et la voirie a été entièrement refaite, y compris le petit parking.

Il ne reste maintenant plus qu'à réaliser la même opération au hameau des Blancs ...



NOEL AU VILLAGE

Mercredi 4 décembre à partir de 14h00

Décoration du sapin sur la place du village suivi d'un goûter à la salle des fêtes.

Samedi 7 décembre à 12h00

Comme chaque année le conseil municipal propose à nos aînés le traditionnel repas de Noël.

Préparé cette année par « Le chamois d'or »

Les enfants du village seront invités à vous rejoindre pour le dessert



Samedi 14 décembre à 17h00 à la grange

Théâtre visuel « Le Roi des Sables » à partir de 4 ans - Durée : 45 minutes

Spectacle offert par la commune aux enfants du village